

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA  
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

La ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6 ;

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1 ;

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants ;

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon ;

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane ;

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;

Vu l'arrêté du 05 septembre 2016 portant création de la mention Activités de la forme du BPJEPS, spécialité Educateur sportif ;

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 16 septembre 2024 ;

ARRÊTE

Article 1<sup>er</sup>. - Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité Educateur sportif mention Activités de la forme option haltérophilie, musculation est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Civilité	Nom	Prénom
BP4ARA241329	Madame	AHYI	Lucine
BP4ARA241330	Monsieur	BONHOMME	Jean-Baptiste
BP4ARA241300	Monsieur	BONNIN	Quentin
BP4ARA241331	Madame	BURDET	Orlane
BP4ARA241310	Monsieur	CAILLE	David
BP4ARA241301	Monsieur	CHALIGNE	Nolan
BP4ARA241311	Monsieur	CORDOLA	Thomas
BP4ARA241302	Monsieur	CUZIN	Maxence
BP4ARA241303	Monsieur	DAYAN	Loris
BP4ARA241304	Monsieur	DENOYELLE	Lilian
BP4ARA241332	Madame	DUC-PLACHETTAZ	Chloé
BP4ARA241312	Madame	DURET	Coraline
BP4ARA241313	Madame	FAIVRE-RAMPANT	Marline
BP4ARA241314	Madame	FAYARD	Marie
BP4ARA241333	Madame	FEIGE	Carla
BP4ARA241305	Monsieur	GAMBIER	Maxence
BP4ARA241334	Madame	GONTHIER	Anna-Belle

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

BP4ARA241315	Monsieur	GRANDJEAN	Clément
BP4ARA241316	Monsieur	GUÉGUEN	Damien
BP4ARA241335	Madame	HUBER	Odélie
BP4ARA241336	Monsieur	JUDEX	Kéwan
BP4ARA241317	Madame	JULLIAT	Donia
BP4ARA241318	Monsieur	LE BRIS	Samuel
BP4ARA241319	Monsieur	MAFFETTONE	Tristan
BP4ARA241306	Madame	MARTIN	Clémentine
BP4ARA241320	Madame	MILON	Marie
BP4ARA241321	Monsieur	MONTICO	William
BP4ARA241322	Monsieur	MOSTACCI	Enzo
BP4ARA241323	Madame	MUELAS	Alba
BP4ARA241324	Madame	PEDRAZZI	Elisa
BP4ARA241307	Monsieur	PIRES	Gabriel
BP4ARA241308	Monsieur	PODVIN	Tom
BP4ARA241337	Madame	POLLET	Alexia
BP4ARA241309	Monsieur	ROMET	Quentin
BP4ARA241325	Monsieur	ROUTIN	Lucas
BP4ARA241326	Monsieur	SAURIN	Abel
BP4ARA241338	Madame	SENET	Charline
BP4ARA241327	Monsieur	URBAIN	Nikita
BP4ARA241328	Madame	VARENNES	Marguerite

Article 2. - Le recteur de région académique d'Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LYON, le 16/09/2024

Pour le Recteur de région académique,  
le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Bruno FEUTRIER

